

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Préparation écrite concours EPS

QUESTIONS - RÉPONSES SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS



STATISTIQUES

Vincent LAMOTTE

L'ÉTAT DE L'ÉCOLE

STAT 1 - Quel est le pourcentage du PIB consacré à l'éducation (L'état de l'école, 2019) ?

6,7%, soit 8810 euros par élève. Ce qui place la France légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (en dessous pour le premier degré et au-dessus pour le second degré).

Dans le détail, 29,7% de ces dépenses sont consacrées à l'enseignement du premier degré, 38,6% au second degré et 20,2% à l'enseignement supérieur (le reste à la formation continue).

STAT 2 – Quel est le niveau de compétences à l'entrée en sixième (L'état de l'école, 2019) ?

- En début de sixième, 87 % des élèves ont acquis les attendus des connaissances et des compétences des programmes en français et 72 % en mathématiques. Les filles ont un taux maîtrise en français plus élevé que les garçons. Les établissements des réseaux d'éducation prioritaire accueillent des élèves présentant des difficultés particulièrement importantes : différence de maîtrise en mathématiques de 31 points (42,9 % contre 74,2 %) et un peu moins de 20 points en français (68,5 % contre 87,9 %).

STAT 3 - Quel est le niveau de compétences en lecture des jeunes de 17 ans (L'état de l'école, 2019) ?

Les épreuves de lecture de la Journée défense et citoyenneté font apparaître que 78 % des jeunes français âgés d'environ 17 ans sont des lecteurs efficaces, alors que 5,2 % ont un niveau qui s'apparente à de l'illettrisme.

STAT 4 - Quels sont les chiffres de l'éducation prioritaire (L'état de l'école 2019) ?

- Dans le premier degré, un écolier du secteur public sur cinq est scolarisé en éducation prioritaire dont 7,9 % dans une école REP+.

- Un collégien du secteur public sur cinq est scolarisé en éducation prioritaire dont 7,1 % sont scolarisés dans un collège. Il y a 731 collèges publics classés en REP

- Les départements qui concentrent le plus les difficultés sociales comptent davantage d'élèves scolarisés en REP+. Quatre collèges REP+ sur dix sont concentrés dans cinq départements (Nord, la Guyane, Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône, La Réunion). En revanche, 31 départements n'ont aucun collège REP+.

- Les collégiens de l'éducation prioritaire sont très massivement d'origine sociale défavorisée : trois quarts des élèves de REP+ et six élèves sur dix de REP ont des parents ouvriers ou inactifs (contre 37,8 % dans les établissements hors éducation prioritaire).

- À la session 2018, 22,7 % des élèves des collèges REP+ et 32,8 % des élèves des REP ont obtenu plus de 10/20 aux épreuves écrites (contre 53,4 % dans les collèges du secteur public hors éducation prioritaire (EP)).

STAT 5 – Quelle est l'orientation des élèves après la classe de troisième (L'état de l'école, 2019) ?

À la rentrée 2017, 64% des élèves vont en seconde générale et technologique, 32,5 % en second cycle professionnel, 2,5% restent dans le premier cycle et 1% sortent du système éducatif.

Les filles passent plus souvent en seconde GT que les garçons (70,7 % contre 57,6 % en 2017) et nettement moins souvent en apprentissage (2,4 % contre 7,3 %).

STAT 6 – Quel est le pourcentage des élèves inscrits en classe de terminale qui préparent un baccalauréat professionnel, technologique ou général (L'état de l'école, 2019) ?

- 53 % des élèves et apprentis préparent un baccalauréat général, 20 % un baccalauréat technologique et 26 % un baccalauréat professionnel

STAT 7 – Quelle est la part des filles dans l'enseignement professionnel (L'État de l'école 2019) ?

Les filles sont minoritaires dans la voie professionnelle puisqu'elles représentent 39 % des effectifs.

STAT 8 – Quelle est la réussite au baccalauréat (L'état de l'école, 2019) ?

- À la session 2019, le taux de réussite au baccalauréat atteint : 91,2 % (bac général) ; 88,1% (technologique) ; 82,3% (professionnel).

STAT 9 – Quel est l'impact du milieu socioprofessionnel sur la réussite au bac (L'état de l'école 2019. Géographie de l'école 2014) ?

- Un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé (85 % contre 57 %).

- Le type de baccalauréat diffère fortement selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. En 2013, 77 % des enfants de cadre obtiennent un baccalauréat général contre 35 % des enfants d'ouvriers. Pour le baccalauréat technologique, 14 % des enfants de cadres réussissent contre 24 % des enfants

d'ouvriers. Enfin, 9% des enfants de cadres obtiennent un baccalauréat professionnel contre 41 % des enfants d'ouvriers.

- Les enfants de milieu social très favorisé se retrouvent plutôt dans les départements urbains. Les enfants de milieu social défavorisé se retrouvent plutôt dans le nord et l'est de la France, en Guyane et à la Réunion.

STAT 10 – Quel est le pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans qui sortent du système éducatif sans aucun diplôme, sauf DNB (L'état de l'école 2019) ?

Bien que les chiffres diminuent, il reste toutefois 13 % de l'ensemble des sortants de formation initiale qui sont peu (7% Brevet) ou pas (6%) diplômés.

Sept jeunes sortants peu ou pas diplômés sur dix sont au chômage ou inactifs

STAT 11 – Quel est le parcours scolaire des filles (L'état de l'école, 2014) ?

- Les filles ont des parcours scolaires plus aisés ou plus fluides, en moyenne, que les garçons mais continuent de choisir des filières de formation radicalement différentes. Parmi les jeunes ayant achevé leurs études lors des années 2010-2011-2012, 48 % des filles sont diplômées de l'enseignement supérieur contre seulement 38 % des garçons. En revanche, la proportion de jeunes qui ne possèdent aucun diplôme de l'enseignement secondaire (CAP, BEP ou baccalauréat) atteint 18 % parmi les garçons pour 12 % de jeunes femmes.

- En 2013, les filles représentent 52 % de l'ensemble des admis et plus de 56 % pour les seuls bacheliers généraux. La présence féminine reste très inégale selon les séries. En 2013, dans la voie générale, les filles sont très majoritaires en lettres (80 % des lauréats) et moins nettement en série économique et sociale (61 %). Les filles restent en revanche minoritaires en série scientifique (46 %).

- En 2013, parmi les bacheliers de l'enseignement professionnel, les filles restent globalement minoritaires (41 % des admis).

STAT 11 – Comment se passe la scolarisation des élèves handicapés (L'état de l'école, 2019) ?

À 12 ans, 50 % des élèves en situation de handicap sont scolarisés en classe ordinaire.

Les élèves présentant un trouble intellectuel ou cognitif constituent 41 % des élèves en situation de handicap dans le premier degré et un peu plus d'un tiers dans le second degré.

À 12 ans, 20 % des enfants en situation de handicap arrivent « à l'heure » en 5e ou en 5e Segpa.

À 16 ans, les élèves en situation de handicap sont principalement scolarisés dans la voie professionnelle

STAT 13 – Qu'est-ce l'enquête PISA ? Quels sont les derniers résultats (PISA 2018) ?

PISA est une enquête menée tous les trois ans auprès de 600 000 jeunes de 15 ans dans les 34 pays membres de l'OCDE et au total dans 79 pays qui représentent 80% de l'économie mondiale. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire. Les tests portent sur la lecture, la culture mathématique (domaine majeur) et la culture scientifique.

La France se situe entre le 15^e et 21^e rang.

En compréhension de l'écrit, la France se classe très légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (au même niveau que l'Allemagne, la Belgique, le Portugal). Mais reste bien en deçà des pays asiatique et du Canada, Finlande, Irlande.

Notre système éducatif est profondément inégalitaire. S'il sait produire une élite, il se révèle incapable de résorber son noyau dur d'élèves en échec scolaire, qui sont principalement issus de milieux défavorisés. La France est l'un des pays où le déterminisme social est le plus fort. Près de 40 % des élèves issus d'un milieu défavorisé sont en difficulté ; à l'inverse, seuls 5 % des élèves d'un milieu favorisé sont classés parmi les plus faibles. Le système français est encore plus discriminant pour les jeunes issus de l'immigration avec un écart qui représente l'équivalent de plus d'une année d'étude).

- En France, la proportion d'élèves « performants » (8% d'une classe d'âge) comme celle des élèves « en très grande difficulté scolaire » (22% d'une classe d'âge) sont toutes deux au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Les inégalités se sont creusées depuis 2006.

STAT 14 - Quelle sont les caractéristique de la violence scolaire (SIVIS 2019) ?

- La violence en milieu scolaire se compose principalement d'atteintes aux personnes (79 % des incidents déclarés). La plupart de ces incidents concernent des violences verbales (42 % des faits, dont plus de la moitié à l'encontre des enseignants) et les violences physiques, généralement entre élèves.

- Les lycées professionnels et les collèges sont les plus exposés à la violence. En moyenne, le nombre d'actes de violence grave y est respectivement de 22,7 et 13,2 incidents graves pour 1 000 élèves (7,2/1000 dans les LEGT).

- Les incidents sont fortement concentrés dans les mêmes établissements. 5 % des établissements déclarent 24 % de l'ensemble des faits (avec beaucoup de violence verbale), soit autant que les 70 % d'établissements les moins touchés par la violence.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

STAT 15 - Quel est le volume d'heures accordées à l'EPS tout au long du cursus de formation ?

- Collège : 468h en 4 ans
 - 6^e : 36 semaines x 4h = 144h
 - 5^e 4^e, 3^e : 36 semaines x 3h = 108hx3 = 324h
- Lycée professionnel : 224 h en 3 ans : 56h en première année et 84h en deuxième et troisième année
- Lycée : 72h / an x3 = 216h en 3 ans

STAT 16 – Quels sont les résultats des élèves aux examens du second degré en EPS (Rapport commission nationale examens 2018) ?

- La moyenne est de 13,97 (bac général / techno), 12,98 (bac pro) et 13,14 (CAP-BEP).
- On relève une différence de moyenne entre les garçons et les filles au bac général et techno (14,19 contre 13,77), au bac pro (13,26 contre 12,57) et au CAP-BEP (13,06 contre 12,29).
- Au bac général et techno, on constate un écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons), ainsi que dans les APSA de la CP3 et de la CP5 (en faveur des filles).
- Au contrôle en cours de formation de l'enseignement commun, il existe un écart de plus de 2 points entre la moyenne des APSA les plus élevées et les plus basses.

STAT 17 – Quels sont les taux d'inaptitude aux examens du second degré en EPS (Rapport commission nationale examens 2018) ?

- Le taux d'inaptitude est au lycée (bac général et technologique) de 3,39 % (garçons : 2,02% ; filles : 4,57%), en bac pro de 5,43 % (garçons : 3,08% ; filles : 8,67%) et en CAP – BEP de 3,7(% (garçons : 2,2(% ; filles : 5,95%).

STAT 18 – Quelles sont les choix d'APSA aux examens du second degré en EPS (Rapport commission nationale examens 2014) ?

- Quelque soient les examens, l'offre de certification, que ce soit pour les filles et les garçons et pour les bacs G/T et pro, s'organise autour de quelques APSA préférentielles : la musculation (CP5), la course de demi-fond (CP1), le badminton (CP4) et l'acroSPORT (CP3). Certaines APSA sont très peu présentes dans ces offres (10 APSA à moins de 2% pour le Bac G/T, 5 pour le Bac pro et le CAP-BEP).
- Au bac général et technologique, quatre APSA sont sur-fréquentées : ½ fond (39%) ; badminton (38%) ; acrosport (28%); musculation (26%). Les filles investissent plus la CP 3 que les garçons ; et les garçons davantage la CP 1 que les filles. La fréquentation filles – garçons est relativement bien équilibrée pour les CP 2, 4 et 5. Les filles investissent davantage badminton, ½ fond et acrosport. Alors que les garçons pratiquent davantage ½ fond, badminton et musculation. L'escalade est l'APSA de la CP2 la plus choisie (14,6%). Le sport collectif le plus fréquenté est le volley-ball (17,5%). 22 APSA ont un taux de fréquentation inférieur à 10 %.
- Au bac professionnel, sur-fréquentation de 3 APSA : musculation ; ½ fond ; badminton. Chez les garçons, le demi-fond est une activité à la fois très fréquentée (rang 2) et présentant la moins bonne moyenne. L'APSA de la CP 2 la plus fréquentée est l'escalade (14,8%) ; pour la CP 3, l'acroSPORT (18%) ; et le volley est le sport collectif le plus choisi. Très peu de garçons sont évalués en CP 3.
- Au CAP, BEP, La CP4 est la CP la plus fréquentée, alors que la CP2 et la CP3 sont toujours sous-représentées. Les filles investissent plus la CP3 que les garçons. Trois APSA sont surreprésentées (course de demi-fond, musculation, badminton). Chez les garçons, la course de demi-fond qui est la deuxième APSA la plus fréquentée présente une moyenne parmi les plus faibles

STAT 19 – Quelle est la traumatologie en EPS (BAOBAC, 2014) ?

- L'EPS est la première source d'accidents en milieu scolaire (59,5% des accidents). Dans 41% des accidents, il s'agit d'un traumatisme. Les chevilles, les genoux et les doigts sont les parties du corps les plus touchées. Le basketball, le handball et la gymnastique sont les activités les plus « accidentogènes ».
- Au cours de l'année 2013-2014, dix décès ont été enregistrés, dont cinq en EPS (3 à l'UNSS).

STAT 20 – Quels sont les pourcentages d'élèves de la voie professionnelle déclarés inaptes aux examens d'EPS du second degré (L'évaluation en EPS, 2016) ?

- Le pourcentage des inaptes totaux est de 5,03% pour le bac pro et de 3,31% pour les CAP, BEP (contre 2,92% pour les bacs généraux et technologiques).
- Le taux est plus important chez les filles que pour les garçons, quels que soient les examens (avec un pic à 7,82% chez les filles de bac pro).

LE SPORT SCOLAIRE

STAT 21 - Quel est le pourcentage d'élèves licenciés en UNSS (Rapport général 2014-2015) ?

- Licenciés : 21,55% de la population scolaire, soit 1 049 617 licenciés. Soit encore 30,06 licenciés par

animateur.

- Toutefois, les élèves s'engagent moins lors du passage collège – lycée. Détails licenciés : 24,56% au collège, 15,18% au lycée et 15,10% en LP.

STAT 22 - Quel est le pourcentage de garçons et de filles licenciés en UNSS (Rapport général UNSS 2016-2017) ?

Les licenciés UNSS se répartissent en 59,19% de garçons et 40,81% de filles.

Les benjamins et minimes représentent 68,07 % de l'effectif des licenciés UNSS.

STAT 23 – Quelles sont les activités les plus pratiquées en UNSS (Rapport général 2016-2017) ?

L'UNSS dénombre 117 sports de base qui sont regroupés en 95 sports de référence. Les groupes activités les plus pratiquées sont :

- 1 – Les sports collectifs (36,60%)
- 2 – Les activités de performance (25,24%)
- 3 – Les sports de raquette (12,53%)
- 4 – Les APPN (12,04%)

En 2014-2015, les activités les plus pratiquées sont :

- 1 - Badminton (245 451)
- 2 - Handball (242 542)
- 3 - Cross country (187 266)

STAT 24 - Quel est le nombre de jeunes juges / arbitres en UNSS (Rapport général 2014-2015) ?

L'UNSS dénombre 188 568 jeunes officiels, soit 18,70% des licenciés parmi lesquels 2655 jeunes officiels dirigeants ont pris la vice-présidence de leur association sportive. 41,12% de filles et 58,88% de garçons constituent les jeunes officiels.

LES PRATIQUES PHYSIQUES ET LA SANTÉ

STAT 25 – Quelles sont les pratiques physiques des jeunes français ?

- En 2003, l'INSEE montrait que 2/3 des jeunes de 12-17 ans avaient une pratique sportive extrascolaire. Celle-ci était plus fréquente chez les garçons que chez les filles (77% contre 60%). Les jeunes issus des milieux sociaux les moins favorisés faisaient moins de sport, le phénomène étant particulièrement marqué chez les filles.

- En 2009, l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) observait que moins d'un adolescent sur deux (15-17 ans), précisément 43,2 %, atteignait un niveau d'activité physique entraînant des bénéfices pour la santé, avec une forte différence entre les deux sexes : plus de six garçons sur dix, contre moins d'une fille sur quatre.

- L'enquête DREES 2014 notait que 64 % des collégiens pratiquent régulièrement un sport au moins une fois par semaine en dehors de l'école et que parallèlement, un jeune sur dix passait plus de trois heures par jour devant un écran.

Aujourd'hui, beaucoup d'enquêtes s'accordent à dire que les jeunes font moins de sport, surtout les filles et les jeunes des milieux défavorisés.

STAT 26 – Donnez quelques statistiques concernant la surcharge pondérale et l'obésité ?

- Enquête ESTEBAN 2016. Chez les jeunes de 6 à 17 ans, la prévalence du surpoids est estimée à 17 % pour cette classe d'âge, dont 4 % d'obèses. La prévalence de la maigreur est estimée à 13 % et atteint 19 % chez les filles de 11-14 ans (en augmentation ces dernières années).

- Une étude de la DREES en 2014 souligne que des différences nettes apparaissent selon l'origine sociale : dans les zones d'éducation prioritaire, la part des élèves en surcharge pondérale dépasse la moyenne de 5 points.

STAT 27 – Quelle est la réalité de la consommation de l'alcool, du tabac et du cannabis chez les jeunes ? Quelles sont les principales causes de mortalité chez les jeunes ?

- L'INSERM a publié en 2014 un dossier sur les conduites addictives chez les adolescents. Il est noté que c'est principalement à l'adolescence que se fait l'initiation à la consommation de substances psychoactives licites (alcool/tabac), mais aussi de certaines substances illicites (cannabis...) ; seuls 6,6 % des adolescents de 17 ans n'ont expérimenté aucun de ces 3 produits.

Parmi les élèves âgés de 11 ans, 58 % ont déclaré avoir déjà expérimenté une boisson alcoolisée. À 17 ans, 30 % des filles et 33 % des garçons sont fumeurs quotidiens. 42 % des adolescents de 17 ans ont déjà fumé du cannabis au moins une fois (39 % des filles et 44 % des garçons) et 5% présenteraient un risque de dépendance. Enfin, 41 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir pris au cours de leur vie au

moins un médicament psychotrope (anxiolytiques, somnifères ou antidépresseurs).

- Les causes de décès chez les jeunes sont (Inserm, 2009) :

	5 à 14 ans	15 à 24 ans
Accidents de transport	11%	29%
Suicides	5%	16%
Tumeurs	28%	11%
Maladies système nerveux et organes des sens	11%	5%
Maladies appareil circulatoire	5%	4%